CRR 93
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
AUBERVILLIERS • LA COURNEUVE

SCHÉMA DES ÉTUDES MUSICALES

CURSUS INSTRUMENTAL

1 AN — **INITIATION MUSIQUE** — **6 ans** — **1h** par semaine → jeux musicaux, découverte et approche sensorielle de la pratique musicale

1 AN — **PROBATOIRE** — A partir de **7 ans** — **1h30 à 2h30** par semaine → pratique instrumentale (par groupe de 2 ou 3) + chant choral avec formation musicale intégrée

1er CYCLE — **3 à 5 ANS**

1C1	**2h à 3h30** par semaine	pratique instrumentale (par groupe de 2 ou 3)	**formation musicale**	*en option : pratique collective chorale et/ou instrumentale*
1C2	**2h à 3h30** par semaine	pratique instrumentale (par groupe de 2 ou 3)	**formation musicale**	*en option : pratique collective chorale et/ou instrumentale*
1C3	**3h30 à 4h** par semaine	pratique instrumentale (par groupe de 2)	**formation musicale**	pratique collective chorale et/ou instrumentale
1C4	**4h à 4h30** par semaine	pratique instrumentale (par groupe de 2)	**formation musicale**	pratique collective chorale et/ou instrumentale

Examen en fin de 1er cycle

2ème CYCLE — **3 à 5 ANS**

2C1	environ **3h45 à 4h30** par semaine	pratique instrumentale	**formation musicale**	pratique collective instrumentale
2C2				
2C3				
2C4				

Examen en fin de 2ème cycle pour l'obtention du brevet

3ème CYCLE d'études musicales, formation à la pratique en amateur — **2 à 4 ANS** — au minimum **4h** par semaine

pratique instrumentale + **formation musicale** + Pratique collective instrumentale

Module optionnel : Acoustique et technique, Création et Musique Assistée par Ordinateur, Histoire de la Musique et Analyse, Ecriture

Examen en fin de cycle pour l'obtention du CEM (certificat d'études musicales)

OU

ADMISSION SUR EXAMEN / CONCOURS

3ème CYCLE SPÉCIALISÉ — **2 à 4 ANS** — au minimum **4h** par semaine

Soumis à un concours d'entrée, ce cycle permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure dans un **établissement d'enseignement supérieur – CNSM, CEFEDEM, CFM, Pôle d'enseignement supérieur menant au DNSPM**.

Ce cycle prépare au D.E.M. (ce diplôme doit comprendre 4 unités de valeur) dans les disciplines suivantes : **INSTRUMENTS (Bois, Chant, Cordes, Cuivres, Percussions, Piano, Polyphoniques), ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER, CREATION, DIRECTION D'ENSEMBLES VOCAUX, FORMATION MUSICALE, JAZZ, MUSIQUE ANCIENNE, MUSIQUES TRADITIONNELLES.**

Examen en fin de cycle pour l'obtention du DEM (diplôme d'études musicales)

NB : par ailleurs, il existe aussi des parcours personnalisés (1 année également renouvelable) et des parcours hors cursus, non diplômants (pratiques collectives).

CRR 93
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
AUBERVILLIERS • LA COURNEUVE

SCHÉMA DES ÉTUDES MUSICALES

CURSUS VOIX

1 AN — **INITIATION MUSIQUE** — **1h** par semaine → jeux musicaux, découverte et approche sensorielle de la pratique musicale

6 ans

1 AN — **PROBATOIRE** — **1h minimum** par semaine → chant choral + **formation musicale**

A partir de **7 ans**

ADMISSION SUR AUDITION

3 à 5 ANS — **1er CYCLE** — **3h à 5h30** par semaine

- selon l'âge : Chœur préparatoire pour les **8/12 ans** (2h par semaine) + **formation musicale**
- ou le Chœur d'enfants de l'Orchestre de Paris (CEOP) pour les **9/14 ans** (3h minimum par semaine) + **formation musicale chanteurs** + cours de technique vocale, travail scénique et corporel
- ou la Croche Chœur pour les **10/17 ans** (2h par semaine) + **formation musicale** + stages ponctuels

Evaluation en fin de 1er cycle

3 à 5 ANS — **2ème CYCLE** — **3h à 5h30** par semaine

- selon l'âge : Chœur préparatoire pour les **8/12 ans** (2h par semaine) + **formation musicale**
- ou le Chœur d'enfants de l'Orchestre de Paris (CEOP) pour les **9/14 ans** (3h minimum par semaine) + **formation musicale chanteurs** + cours de technique vocale, travail scénique et corporel
- ou la Croche Chœur pour les **10/17 ans** (2h par semaine) + **formation musicale** + stages ponctuels

Evaluation en fin de 2ème cycle pour l'obtention du brevet

ADMISSION SUR CONCOURS

3ème CYCLE ET 3ème CYCLE SPÉCIALISÉ

- Classe de chant lyrique (à partir de 15 ans)
- Classe de direction de chœur

SCHÉMA DES ÉTUDES MUSICALES

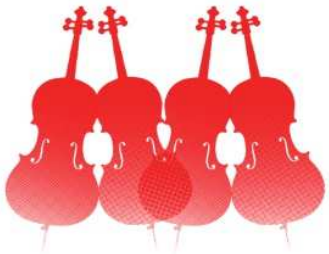

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AUX GRAPHIQUES PRÉCÉDENTS

CYCLE D'INITIATION MUSIQUE — durée 1 à 2 ans

A partir de 6 ans (Classe de CP)

1H par semaine

Ce cycle a pour objectifs :
Des jeux musicaux, la découverte et l'approche sensorielle de la pratique musicale.
Il s'agit d'un cours d'initiation à la musique à l'issue duquel les élèves peuvent intégrer le 1er cycle d'études musicales.

PROBATOIRE ET 1ER CYCLE — durée 3 à 5 ans

A partir de 7 ans (Classe de CE1)

Ce cycle a pour objectifs :

- Le développement des motivations, de la curiosité musicale, du goût pour l'interprétation et pour l'invention.
- L'acquisition de bases musicales et corporelles
- L'amorce de savoir-faire vocaux et instrumentaux
- Un premier accès aux différents langages musicaux

Par ailleurs, la **pratique collective,** instrumentale et vocale, est au cœur des apprentissages, dès le 1er cycle.

1. LE CURSUS INSTRUMENTAL se compose des disciplines suivantes :

ANNÉE PROBATOIRE :

- 1 cours de **pratique instrumentale avec formation musicale intégrée** *(1H à 1H30 par groupes de 2 ou 3)*
- 1 cours de **chant choral avec formation musicale intégrée** *(1H)*

1er CYCLE – 1ère et 2ème année :

- 1 cours de **pratique instrumentale** *(1H à 1H30 par groupes de 2 ou 3)*
- 1 cours de **formation musicale** *(1h)*
- *En option : 1 cours de **Pratique collective chorale et/ou instrumentale***

1er CYCLE – 3ème année et 4ème année :

- 1 cours de **Pratique instrumentale** *(1H à 1H30 par groupes de 2 ou 3)*
- 1 cours de **Formation musicale** *(1H30)*
- 1 cours de **Pratique collective chorale et/ou instrumentale** (Orchestres à cordes, à vents, ensemble de guitares, ensemble de classes, etc.)

2. LE CURSUS VOIX se compose des disciplines suivantes :

ANNÉE PROBATOIRE :

- 1 cours de chant choral et un cours de formation musicale

1er CYCLE (avec admission sur audition) :

Pour le Chœur préparatoire (pour les 8-12 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(2H)*
- 1 cours de **formation musicale** *(1H30 à 2H)*

Pour le Chœur d'enfants de l'orchestre de Paris (CEOP) (pour les 9-14 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(3H minimum)*
- 1 cours de **formation musicale chanteurs** *(1H30 à 2H)*
- 1 cours de **technique vocale** *(30 à 45 minutes)*
- 1 cours de **travail scénique et corporel, de jeu d'acteurs** *(1h maximum selon les semaines et selon le niveau)*

Pour la Croche Chœur (pour les 10-17 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(2H)*
- 1 cours de **formation musicale** *(1H30 à 2H)*
- Des stages ponctuels

Le 1er Cycle est clôturé par l'obtention de l'examen de fin de cycle dans les disciplines instrumentales, vocales (contrôle continu pour les ensembles vocaux), et formation musicale, donnant accès au 2ème cycle.

2ème CYCLE durée : 3 à 5 ans

Ce cycle a pour objectif :

- ✘ Permettre à l'élève d'acquérir une pratique musicale amateur autonome (lecture, écoute, compréhension des textes, invention et improvisation, technique et aisance corporelle, jeux musicaux…)

1. LE CURSUS INSTRUMENTAL se compose des disciplines suivantes :

- 1 cours de **Pratique instrumentale** *(45 min à 1H)*
- 1 cours de **Formation musicale** *(1H30 à 2H)*
- 1 cours de pratique **collective instrumentale** *(1H30)* (Orchestres à cordes, à vents, ensemble de guitares, ensemble de classes, etc.)

2. LE CURSUS VOIX se compose des disciplines suivantes :

Pour le Chœur préparatoire (pour les 8-12 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(2H)*
- 1 cours de **formation musicale** *(1H30 à 2H)*

Pour le Chœur d'enfants de l'orchestre de Paris (CEOP) (pour les 9-14 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(3H minimum)*
- 1 cours de **formation musicale chanteurs** *(1H30 à 2H)*
- 1 cours de **technique vocale** *(30 à 45 minutes)*
- 1 cours de **travail scénique et corporel, de jeu d'acteurs** *(1h maximum selon les semaines et selon le niveau)*

Pour la Croche Chœur (pour les 10-17 ans) :

- 1 cours de **chant choral** *(2H)*
- 1 cours de **formation musicale** *(1H30 à 2H)*
- Des stages ponctuels

A partir de 15 ans, possibilité de débuter un cursus de **chant lyrique**.

Le BREVET clôture la fin du 2ème Cycle par l'obtention de l'examen de fin de cycle dans les disciplines instrumentales et Formation musicale, et par validation de l'enseignement suivi en pratiques collectives.

3ème CYCLE d'études musicales, formation à la pratique en amateur
Durée du cursus diplômant : 2 à 4 ans

Certains modules de ce cycle sont communs aux élèves préparant l'entrée au Cycle Spécialisé.

Objectifs

- Maîtrise de base de l'interprétation
- Obtenir un bon niveau d'autonomie dans sa pratique artistique
- Approfondissement des techniques instrumentales
- Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux
- Capacité à expliciter ses options d'interprétation

MODULE DE PRATIQUE INSTRUMENTALE

Durée des cours : 1h par semaine

MODULE DE PRATIQUE COLLECTIVE

Orchestres à cordes, à vents, ensemble de guitares, ensemble de classes, orchestres de musique de chambre, chœurs

MODULE DE FORMATION MUSICALE

Durée des cours : 2h par semaine

MODULE OPTIONNEL

- Acoustique et technique du son
- Création et Musique Assistée par Ordinateur
- Histoire de la musique et Analyse
- Ecriture
- Improvisation
- Arrangement jazz

L'accès à ces cours se fait selon certaines modalités (âge, niveau, test d'entrée, etc.).

Ce cycle prépare au Certificat d'Etudes Musicales.

3ème CYCLE SPÉCIALISÉ durée : 2 à 4 ans

Soumis à un concours d'entrée, ce cycle permet à l'élève de confirmer son orientation vers une formation professionnelle ultérieure dans un établissement d'enseignement supérieur – CNSM, CEFEDEM, CFM, Pôle d'enseignement supérieur menant au DNSPM.

Ce cycle prépare au D.E.M. (ce diplôme doit comprendre 4 unités de valeur).

Pour plus d'informations, merci de vous référer aux fiches DEM propres à chaque discipline et consultables sur notre site internet, www.crr93.fr, dans la rubrique « Formation musique / cursus / cycle spécialisé ».

PARCOURS PERSONNALISÉ

Durée : une année éventuellement renouvelable

LE PARCOURS PERSONNALISE DE NIVEAU CYCLE 2

Il permet aux élèves éprouvant de réelles difficultés d'emploi du temps de poursuivre une activité au CRR. Après une demande écrite de l'élève, un parcours allégé est proposé sur avis de l'équipe pédagogique.
Niveau minimum de formation musicale : admission en 3ème année de 2ème cycle
Niveau instrumental minimum : cycle 2, selon avis du professeur.

LE PARCOURS PERSONNALISE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE DE NIVEAU CYCLE 3

Il est destiné aux élèves qui souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier. Ce parcours d'un an éventuellement renouvelable fait l'objet de conditions d'admission et d'évaluations spécifiques, selon la nature de la demande et du programme pédagogique personnalisé établi par l'équipe des enseignants du CRR.

Ce parcours est mis en œuvre selon les places disponibles et l'équilibre des cursus du conservatoire.

HORS CURSUS

Non diplômant

Pratiques collectives :
Possibilité de s'inscrire à un ensemble du CRR pour suivre une pratique collective, selon le niveau atteint, et après avis favorable de l'équipe pédagogique.

- **Ateliers de Pratiques collectives :** orchestres d'Harmonie, orchestre à cordes, Grand Chœur, « La Croche Chœur », ensemble vocal de jeunes…
- **Ateliers adultes de formation musicale**
- **Atelier adulte de musique ancienne**
- **Atelier de musiques traditionnelles**
- **Ateliers de musiques actuelles amplifiées**